



INVITATION PRESSE

PROVINCE SUD



3 avril 2024

Signature

Convention de partenariat entre la province Sud et le MEDEF-NC pour la promotion du mentorat

Sonia Backès, la présidente de l'assemblée de la province Sud représentée par Gil Brial son deuxième vice-président, a le plaisir de vous convier à la signature de la convention de partenariat entre la province Sud et le MEDEF-NC dans le cadre du dispositif de mentorat :

**vendredi 5 avril à 10 h dans les bureaux du MEDEF-NC
(6, rue Jean Jaurès - Nouméa)**

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la province Sud a lancé en 2023 le programme de mentorat à destination de jeunes collégiens motivés issus de milieu modeste (boursiers ou de niveau social équivalent), à partir de la 5^e jusqu'au baccalauréat.

S'appuyant sur l'appui méthodologique de l'association Télémaque, pionnière du mentorat en France, la province Sud, convaincue de l'originalité de la méthode et du modèle « école-entreprise », finance et met en place ce programme sur son territoire. Dans ce cadre, elle souhaite développer sa communauté de mentors, partenaires et alumni pour accompagner les jeunes.

Pour rappel, en septembre 2023, la collectivité a déjà signé une convention de partenariat avec la BCI qui a choisi de s'associer à cette action pilotée par la province Sud, afin de participer à la lutte pour l'égalité des chances dans l'éducation.

L'engagement du MEDEF-NC dans le cadre du programme mentorat

Le MEDEF-NC, en vertu de sa politique RSE et en vue de participer à la lutte pour l'égalité des chances dans l'éducation, a décidé de s'associer à cette action pilotée par la province Sud.

Ainsi, le MEDEF-NC s'engage à participer au programme de mentorat de la province Sud pendant une durée de 3 ans à compter de la date de la signature de la convention.

Le MEDEF-NC a la possibilité dans ce sens, d'identifier chaque année deux ou trois volontaires parmi ses adhérents en tant que mentors de jeunes accompagnés par la province Sud.

